

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–11 février 2009



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2009/17

19 juin 2009

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2009 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.1/2009/16.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	1
2009/EB.1/1 Questions stratégiques actuelles et futures	1
RAPPORTS ANNUELS	3
2009/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008	3
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	4
2009/EB.1/3 Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes	4
2009/EB.1/4 Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe	5
2009/EB.1/5 Cadre de résultats stratégiques	7
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	8
2009/EB.1/6 Quatrième rapport sur l'état de la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009	8
2009/EB.1/7 Mandat du Comité d'audit du PAM	9
2009/EB.1/8 Nomination du Commissaire aux comptes	11
2009/EB.1/9 Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux normes IPSAS et sur le système WINGS II et réponse du Secrétariat du PAM	11
RAPPORTS D'ÉVALUATION	12
2009/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Nicaragua 10700.0 et de l'opération d'urgence 10695.0 financée par le Compte d'intervention immédiate	12
2009/EB.1/11 Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya 10666.0	12
PRÉSENTATIONS RÉGIONALES — AFRIQUE DE L'OUEST; AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE; SOUDAN	14
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE	16
2009/EB.1/12 Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya 10666.0	16
2009/EB.1/13 Interventions prolongées de secours et de redressement — Ouganda 10121.3	16

PRÉSENTATIONS RÉGIONALES — MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE; AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES; ASIE	18
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE	20
2009/EB.1/14 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement — Tadjikistan 10603.0	20
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	21
2009/EB.1/15 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	21
QUESTIONS DIVERSES	22
2009/EB.1/17 Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM	22

QUESTIONS STRATEGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Questions stratégiques actuelles et futures (2009/EB.1/1)

1. La Directrice exécutive a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil. Elle a tout d'abord fait observer que le PAM avait intensifié ses activités pour faire face aux problèmes planétaires de 2008, en élaborant des outils plus efficaces, en doublant les achats locaux de denrées alimentaires, en lançant l'initiative "Achats au service du progrès" dans plusieurs pays, en mettant en place des programmes de bons d'alimentation et de transferts monétaires afin de faciliter l'accès à la nourriture et d'améliorer la nutrition, et en perfectionnant le ciblage. Au nombre des réformes mises en place en interne, elle a cité la création d'un Bureau de la déontologie et d'une Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle, l'adoption des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) et la mise au point du nouveau Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II), autant de réformes menées à bien dans le souci d'améliorer l'efficacité et le contrôle financier du Programme. La Directrice exécutive a salué le soutien apporté par le Conseil dans cette démarche.
2. Les services logistiques fournis par le PAM en son nom ou au nom d'autres organisations avaient permis d'assurer un appui aérien dans 16 pays et le transport maritime de 3,2 millions de tonnes de produits dans des conditions parfois dangereuses. Les objectifs visés restaient inchangés: maximum d'efficacité, d'efficience et de transparence; le PAM s'employait à tirer le meilleur parti des partenariats noués avec d'autres institutions des Nations Unies et organismes du secteur privé. La Directrice exécutive a remercié en particulier les nouveaux donateurs qui avait soutenu le PAM en 2008, et s'est félicitée de la hausse sensible des financements fournis par de nombreux États membres, notamment lorsque ces contributions offraient une plus grande marge de manœuvre.
3. La Directrice exécutive a souligné que le combat contre la faim pouvait être gagné même si les obstacles à surmonter restaient nombreux: la volonté politique était essentielle pour parvenir à une production alimentaire suffisante et à un accès équitable à la nourriture. Le nombre de personnes souffrant de la faim ne cessait d'augmenter, principalement en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires et de la crise financière. La baisse des envois de fonds, le chômage, l'obtention de crédits et l'accès à des quantités suffisantes de nourriture propres à éviter l'accumulation excessive d'aliments étaient autant de questions sur lesquelles il fallait se pencher de toute urgence si l'on ne voulait pas voir grossir les rangs des victimes de la faim.
4. La Directrice exécutive a alerté le Conseil des menaces toujours plus lourdes qui pesaient sur la sécurité et la protection du personnel: 14 membres du personnel du PAM avaient été tués en 2008, 26 blessés et 14 autres enlevés; deux employés avaient déjà trouvé la mort en 2009. Le personnel des sous-traitants et des organisations non gouvernementales (ONG) était également vulnérable. Il devenait urgent de considérer d'autres options permettant de renforcer la protection du personnel.
5. La Directrice exécutive a pour conclure rendu hommage à l'action de M. John Powell, qui prenait sa retraite après 19 années de service; une vidéo avait été préparée en son honneur. Le Conseil s'est associé aux louanges de la Directrice exécutive. Dans sa réponse, M. Powell a vivement plaidé pour que la sécurité du personnel reste au centre des préoccupations.



6. Le Conseil a exprimé ses condoléances aux familles de ceux et celles qui avaient perdu leur vie au service du PAM et loué l'engagement du personnel du Programme au service des pauvres victimes de la faim. Les membres ont relevé que tous les pays ressentait les effets de la crise financière et qu'il était indispensable de mener des actions de sensibilisation pour accroître les contributions en vue d'appuyer les activités du PAM; il était important de garder la confiance des donateurs et des bénéficiaires. Les membres du Conseil ont insisté sur la nécessité de resserrer les partenariats entre les organismes des Nations Unies, le secteur privé et les ONG pour surmonter les difficultés, sans perdre de vue que les donateurs pourraient ne pas être en mesure, dans les années à venir, d'augmenter leurs contributions pour faire face aux besoins imprévus. Une action internationale coordonnée et des approches novatrices étaient fondamentales si l'on voulait éradiquer la pauvreté et la faim. Plusieurs membres ont souligné la nécessité de pouvoir compter sur un financement plus prévisible et ont également constaté que de nombreux pays cherchaient à obtenir une aide axée sur le développement à long terme, plutôt que sur le court terme, l'objectif étant de parvenir à une autonomie durable. Certains membres ont suggéré de suivre des approches novatrices conjointes associant aide alimentaire et activités de développement telles les activités destinées à lutter contre la désertification; d'autres ont souligné l'importance d'améliorer les filets de protection comme moyen d'endiguer l'insécurité alimentaire.
7. Les membres du Conseil ont fait observer que le monde ne manquait pas de ressources alimentaires, mais qu'un moyen de les distribuer équitablement devait être trouvé. L'importance de la composante alimentaire dans la réussite d'autres programmes a été relevée, d'où la nécessité de renforcer la cohérence et la synergie entre les interventions humanitaires. Plusieurs membres ont insisté sur la nécessité d'alléger les interdictions à l'exportation et autres restrictions pour améliorer la distribution équitable des ressources alimentaires et d'intensifier la coopération Sud-Sud, notamment pour renforcer les capacités gouvernementales. Ils attendaient avec impatience la mise en place d'un partenariat mondial pour venir à bout des problèmes liés à la faim et la pauvreté.
8. Les membres du Conseil ont suggéré que le PAM revoie son organisation et sa gouvernance internes dans le but d'optimiser son efficacité opérationnelle; il importait que le Programme établisse des priorités parmi la vaste gamme de besoins à satisfaire et cherche à obtenir le maximum d'impact avec des ressources limitées. Certains membres ont recommandé de passer en revue les activités menées en 2008 dans le but de recenser celles qui avaient porté leurs fruits et de déterminer les meilleures options pour 2009; ils ont également recommandé qu'un document sur le rôle joué par le PAM dans le système humanitaire soit présenté à la première session ordinaire de 2010 du Conseil. Ce document servirait à clarifier le rôle des coordonnateurs résidents et des coordonnateurs de l'action humanitaire, la place du PAM dans le système d'action groupée et l'utilisation faite par ce dernier des mécanismes de financement comme le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF). Les membres du Conseil se sont déclarés satisfaits des mesures déjà prises, comme la nomination d'un fonctionnaire chargé de la déontologie et l'adoption de nouvelles approches en matière de problématique hommes-femmes; plusieurs membres ont aussi rappelé que le Conseil devait se prononcer sur le Comité d'audit du PAM.
9. Le Conseil a exprimé à l'unanimité sa volonté de trouver les moyens d'améliorer la sécurité et la protection du personnel, conformément aux approches actuellement suivies par les Nations Unies en la matière, et a fait part de sa gratitude au personnel du PAM pour le travail accompli dans des situations très difficiles, comme celle de Gaza. La nécessité de protéger les civils dans les zones de conflit a également été soulignée. Les membres du



Conseil ont recommandé qu'un système de sécurité et de protection intégré et cohérent soit mis en place dans le cadre d'une initiative commune des Nations Unies. Plusieurs membres du Conseil ont également insisté sur la nécessité de veiller à ce que tous les pays collaborent dans le respect des dispositions du droit international relatives à la sécurité du personnel et à l'accès à la nourriture.

10. Dans sa réponse, la Directrice exécutive a remercié le Conseil pour son soutien, notamment concernant les questions liées à la sécurité et au moral du personnel et la nécessité de protéger les femmes bénéficiaires, en soulignant qu'il importait d'accompagner les pays sur la voie de l'autonomie. Le PAM s'employait à réduire ses coûts opérationnels: le Programme mondial de location de véhicules, les achats locaux de services logistiques et l'achat de denrées alimentaires à un prix avantageux figuraient au nombre des initiatives prises en ce sens. Le nouveau cadre des politiques financières contribuerait à optimiser l'efficacité, de même qu'une plus grande coordination opérationnelle à l'échelle des pays. Les partenariats établis par le PAM avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) suivaient une approche intégrée de la malnutrition chez les enfants âgés de moins de 2 ans et cherchaient à s'attaquer aux causes premières de la faim. La Directrice exécutive a souligné l'importance du récent rapport de Chatham House, notamment concernant la nécessité d'assurer un continuum entre les activités humanitaires et les activités de développement; elle a également réaffirmé l'engagement pris par le PAM d'appuyer le développement agricole et les filets de protection. La Directrice exécutive a fait savoir à quel point le PAM était satisfait du financement pluriannuel, qui lui permettait de renforcer la cohérence et l'efficacité de ses opérations.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008 (2009/EB.1/2)

11. Le Secrétariat a présenté le rapport, élaboré selon les directives du Conseil économique et social et en tenant compte des observations formulées par le Conseil à sa première session ordinaire de 2008. Le PAM continuait de participer activement au processus de réforme des Nations Unies, et considérait la coopération et les partenariats à l'échelle du système tout entier comme une priorité pour accomplir sa mission et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le nombre de partenariats établis par le PAM avait augmenté au cours de ces dernières années: l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire instituée par le Secrétaire général de l'ONU avait notamment permis d'améliorer la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome.
12. Le Conseil s'est dit satisfait du rapport et a mis en relief l'intérêt de la coopération interorganisations, tout en demandant à recevoir d'autres exemples de cette collaboration. Plusieurs membres du Conseil ont demandé que les prochains rapports adoptent une approche plus analytique et soient davantage axés sur les résultats au lieu de se limiter à rendre compte des activités réalisées. Certains membres ont posé la question de savoir si l'engagement "tous azimuts" du PAM ne l'empêchait pas de se concentrer sur son mandat qui était de sauver des vies dans des situations de crise. Le Conseil s'est félicité de la hausse des contributions provenant des donateurs privés et a attiré l'attention sur le rôle des fonds d'affectation spéciale, notamment en Amérique latine.



13. Dans sa réponse, le Secrétariat a rappelé que le mode de présentation du rapport, qui portait essentiellement sur le développement, avait été décidé par le Conseil économique et social. Compte tenu de l'importance de l'action humanitaire menée par le PAM, celle-ci était également mentionnée dans le rapport. Les résultats et le nombre de bénéficiaires figuraient dans le Rapport annuel sur les résultats du PAM. Pour donner suite à la demande du Conseil, le Secrétariat veillerait à l'avenir à inclure des informations plus analytiques et qualitatives dans le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO. Le PAM menait une action dans le domaine du développement, entre autres secteurs, pour répondre aux demandes qui lui avaient été faites de tirer parti de sa vaste expérience opérationnelle et de sa présence sur le terrain notamment en les mettant au service de la consolidation de la paix et de la riposte aux changements climatiques, qui avaient une incidence sur le phénomène de la faim et la sécurité alimentaire, et sur les opérations du PAM en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Programme soutenait les interventions menées au niveau local pour faire face aux changements climatiques par le biais de projets d'infrastructures et de campagnes de sensibilisation sur leurs répercussions; le Secrétariat organiserait des consultations avec les membres sur cette question. Un rapport conjoint sur les grands axes de la collaboration des organisations ayant leur siège à Rome serait présenté au Conseil à sa session annuelle de 2009.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes

(2009/EB.1/3)

14. Le Secrétariat a présenté le document de politique générale, qui tenait compte des commentaires émis par les membres du Conseil lors de la consultation organisée en janvier. La politique faisait suite à l'approbation du nouveau Plan stratégique du PAM et portait essentiellement sur la réalisation de l'Objectif stratégique 1 – Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence. Elle résultait d'un processus participatif combinant une étude des politiques suivies par les partenaires en la matière et des consultations avec les ONG, le Conseil et d'autres entités. Le présent document remplaçait la précédente politique du PAM; il reprenait ses points forts et s'attaquait aux problèmes à résoudre, notamment ceux relevés lors de l'évaluation de la précédente politique. Les mesures novatrices introduites dans la nouvelle politique comprenaient: i) une meilleure protection des femmes et des filles, surtout dans les camps; ii) l'intégration d'une perspective sexospécifique aux programmes de lutte contre le VIH/sida, en associant davantage les hommes et les garçons aux activités visant à améliorer la nutrition, les soins et le traitement des personnes vivant avec le VIH; et iii) l'utilisation de l'alimentation scolaire comme moyen de promouvoir l'égalité des sexes. Le PAM renforcerait son appui institutionnel à l'intégration de la problématique hommes-femmes grâce au renforcement des capacités, à l'amélioration des mécanismes de suivi et d'obligation redditionnelle et à des actions de sensibilisation. Les directeurs de pays seraient sensibilisés à la condition de la femme dans le cadre de leur formation. La prochaine étape consisterait à élaborer un plan d'action relatif à la problématique hommes-femmes pour l'ensemble du Programme, qui serait rattaché au Cadre de résultats stratégiques.



15. Le Conseil a félicité le PAM pour son document de politique et salué la place faite au renforcement des capacités, au suivi et à l'évaluation, ainsi que les mesures visant à lutter contre la violence, le rôle prédominant attribué aux cadres supérieurs du PAM pour la mise en œuvre de la politique, ainsi que les efforts destinés à associer davantage les hommes et les garçons aux questions relatives à l'égalité des sexes. Toutefois, certains membres ont trouvé que le document ne traitait pas suffisamment de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les situations d'urgence. Il a en outre été noté que la question du chantage à des fins sexuelles lié à la distribution de nourriture n'était pas explicitement traitée. Des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que l'égalité des sexes, particulièrement aux postes de responsabilité, demeurerait problématique au sein du PAM. Les membres ont également demandé des informations sur la manière dont le renforcement des capacités du personnel et de celui des partenaires serait mis en œuvre et financé. Ils ont plaidé pour une action en partenariat avec les autres organismes des Nations Unies et il a été suggéré que les organisations dont le siège est à Rome envisagent d'élaborer une politique commune concernant la condition féminine. Le Conseil attendait avec intérêt le prochain plan d'action du PAM relatif à la problématique hommes-femmes mentionné dans le document et souhaitait vivement être associé aux consultations informelles pendant le processus de formulation.
16. En réponse aux préoccupations manifestées par le Conseil, le Secrétariat a expliqué que les mesures de protection commenceraient par des évaluations et des études de la situation dans les camps et par des activités de renforcement des capacités. Il veillerait à ce que les descriptifs des projets abordent la problématique hommes-femmes de manière appropriée. De nouveaux instruments étaient mis au point, et des consultations informelles ainsi qu'un dialogue permanent avec les membres du Conseil permettraient de suivre la mise en œuvre de la politique. Le PAM disposait des fonds nécessaires pour engager le processus de renforcement des capacités, y compris la formation des directeurs de pays, mais une évaluation plus poussée des besoins serait menée en relation avec le plan d'action institutionnel. Le Secrétariat a réaffirmé sa volonté de résoudre le problème du chantage à des fins sexuelles lié à la distribution de nourriture.
17. L'importance que les membres du Conseil attachaient au plan d'action institutionnel a été prise en compte dans la décision révisée adoptée par le Conseil.

Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe (2009/EB.1/4)

18. Lors de sa présentation, le Secrétariat a tenu à souligner que les propositions formulées par le personnel du PAM et par les membres du Conseil lors des consultations informelles avaient permis d'améliorer le document. Cette nouvelle politique avait pour objet de renforcer les capacités des gouvernements et des communautés afin de mettre en place des systèmes de réduction des risques de catastrophe. La solide expérience du PAM et sa présence sur le terrain constituaient un avantage comparatif considérable en la matière, mais cette politique reposait essentiellement sur les partenariats avec des organismes experts afin de mieux comprendre les risques et d'intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les programmes nationaux. Le PAM s'attacherait plus particulièrement à: i) réduire les risques de voir survenir la faim grâce à des évaluations de la vulnérabilité et des systèmes d'alerte précoce pour aider les gouvernements à institutionnaliser la culture de résistance aux chocs; ii) renforcer l'adaptation des moyens de subsistance et la préparation aux catastrophes dans le cadre d'activités comprenant l'aménagement de terrasses et la gestion de l'eau; et iii) élaborer des plans de gestion des catastrophes détaillés conformes aux cadres nationaux. Les répercussions des changements climatiques



étaient prises en compte. Le Secrétariat a de nouveau remercié les membres du Conseil pour leurs contributions, qui avaient permis d'améliorer le document en plusieurs points.

19. Le Conseil s'est félicité de la qualité du document. Plusieurs membres ont insisté tout particulièrement sur le rôle central des partenariats, notamment en raison de la nécessité pour le PAM de recevoir des conseils techniques dans de nombreux domaines n'entrant pas directement dans le cadre de ses activités. Ils ont demandé instamment au PAM de définir son rôle dans le dispositif général de réduction des risques de catastrophe, l'objectif étant d'optimiser la complémentarité avec les autres intervenants comme la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les membres du Conseil ont établi clairement la nécessité de formuler la politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe en employant des termes adoptés à l'échelon international de manière à éviter toute erreur d'interprétation et toute confusion possible, et notamment pour que les gouvernements comprennent parfaitement la politique proposée. Il importait également de définir comment la réduction des risques de catastrophe serait intégrée dans les opérations du PAM.
20. Des questions ont été soulevées quant aux coûts de la politique de réduction des risques de catastrophe pour le PAM et quant à son financement, qui devait, selon certains membres du Conseil, être imputé au budget ordinaire du PAM. Le Secrétariat a été prié de préciser les références faites à la modification des concepts humanitaires et de définir plus en détail le travail qu'il menait avec les autres organisations ayant leur siège à Rome. La valeur du personnel expérimenté du PAM sur le terrain a été notée, et certains membres du Conseil ont souligné que des pays possédant une expérience en la matière avaient déjà mis du personnel formé et expérimenté à la disposition des gouvernements confrontés à la menace de catastrophes. Plusieurs membres du Conseil ont instamment prié le Secrétariat d'examiner les propositions en matière de réduction des risques de catastrophe lors d'une consultation qui réunirait des experts avant la session annuelle et d'étudier plus en profondeur les liens entre ces propositions, les activités de développement et les compétences spécifiques du PAM, en vue de définir des critères et des outils d'intervention. L'alignement de la réduction des risques de catastrophe sur l'Objectif stratégique 2 a été notée; les membres du Conseil ont insisté sur la nécessité de reconnaître la spécificité des besoins de chaque pays et d'organiser l'accès aux technologies adaptées.
21. Dans sa réponse, le Secrétariat a assuré le Conseil que les propositions faites en la matière ne consistaient pas à élargir les engagements du PAM: elles faisaient partie intégrante de ses activités de base menées pour lutter contre la faim. Il importait de suivre une approche participative et cohérente sous l'égide des Nations Unies pour faire face à l'augmentation constatée des catastrophes naturelles et investir dans la prévention. Le Secrétariat étudiait déjà les moyens d'intégrer la réduction des risques de catastrophe et travaillait à l'élaboration de critères d'intervention. Le Secrétariat a également répondu point par point aux questions des membres du Conseil et convenu que les termes employés devraient être conformes aux normes internationalement reconnues. Les propositions seraient examinées de plus près avec les partenaires et les experts de toutes les régions, tel que l'avait recommandé le Conseil, afin de mettre en place une approche plus systématique et concertée.

Cadre de résultats stratégiques (2009/EB.1/5)

22. Le Secrétariat a présenté le Cadre de résultats stratégiques, qui avait été modifié en tenant compte des observations formulées par les membres du Conseil lors de consultations



informelles en décembre 2008. Le cadre de résultats stratégiques était l'un des piliers du cadre d'obligation redditionnelle et du système de mesure des résultats du PAM; il contribuait à l'alignement des projets sur les objectifs stratégiques par le biais d'indicateurs mesurant les effets directs et les produits. Comme l'avait fait observer le Conseil lors de précédentes consultations, ce cadre offrait la souplesse nécessaire pour s'adapter à diverses situations tout en garantissant la stabilité qui permettait de comparer les projets et les programmes. Le Secrétariat s'est dit satisfait des avis techniques des donateurs concernant de nombreux aspects du Cadre de résultats stratégiques. Les bureaux de terrain du PAM avaient déjà commencé à rassembler les données livrées par les indicateurs pour le rapport de 2009.

23. Parmi les changements apportés depuis la dernière consultation, il était à noter qu'une place plus importante avait été accordée à la situation nutritionnelle des femmes dans les situations d'urgence; que l'on privilégiait la préparation aux risques de catastrophe plutôt que la lutte contre les effets des catastrophes, qu'un plus grand nombre de données sur les personnes déplacées et les avoirs des populations vulnérables avait été rassemblées; et que la qualité des produits avait été prise en compte dans le choix d'effectuer ou non des achats locaux. Parmi les difficultés relevées figuraient la manière de traiter l'indicateur relatif au périmètre brachial; la nécessité de développer des méthodes pour mesurer le "score en termes d'avoirs", l'estimation du taux de rétention scolaire dans les programmes d'alimentation scolaire; et les indicateurs servant à mesurer le renforcement des capacités.
24. Les cadres logiques de tous les nouveaux projets tiendraient compte du Cadre de résultats stratégiques révisé; le nouveau *Recueil d'indicateurs du PAM*, qui comprenait des précisions supplémentaires, serait publié dans les semaines à venir. Les prochaines mesures consisteraient à aider les bureaux de terrain à utiliser le cadre, à élaborer une stratégie de gestion des résultats pour faire en sorte que des enseignements soient tirés de l'expérience acquise et pour préparer des indicateurs de transition. Le Secrétariat a rappelé sa volonté de continuer à travailler aux côtés du Conseil sur le Cadre de résultats stratégiques.
25. Le Conseil s'est dit satisfait du Cadre de résultats stratégiques, qui constituait un bon système d'informations pour les membres et la direction du PAM et qui permettait de transformer le mandat du PAM en résultats concrets. Les membres ont demandé davantage de précisions sur la participation des gouvernements à l'élaboration des indicateurs et sur la manière dont ceux-ci étaient rattachés au Plan-Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et aux programmes de pays du PAM, et suggéré que les activités de renforcement des capacités au niveau national se prolongent au-delà du retrait du PAM. Les membres ont constaté l'absence d'un plan de mise en œuvre assorti de délais et de données de référence fondamentales pour plusieurs indicateurs. Le cadre exigerait la mise en place dans les pays de systèmes destinés à s'assurer que toutes les données pertinentes sont disponibles; les gouvernements seraient des partenaires dans la réalisation des objectifs fixés et une certaine souplesse serait nécessaire pour s'adapter aux différents besoins des pays. Des membres se sont inquiétés du fait que pour certains effets directs dépendant de facteurs externes il serait difficile de déterminer l'impact de telle ou telle activité et que le coût des enquêtes et des conseils techniques pourrait constituer un obstacle. Le Conseil attendait avec intérêt la publication du *Recueil d'indicateurs du PAM* et était sensible à l'invitation qui lui avait été faite de contribuer à l'amélioration progressive du Cadre de résultats stratégiques.
26. Répondant à des observations émises par le Conseil, le Secrétariat a mentionné les nouveaux documents de stratégie de pays, qui permettraient de recenser les groupes de population souffrant de la faim, leur localisation, ainsi que les meilleurs moyens d'atténuer

ce phénomène. L'utilisation judicieuse du Cadre de résultats stratégiques dépendrait de l'engagement des gouvernements hôtes et des équipes de pays des Nations Unies, et serait articulée avec le PNUAD et les stratégies de réduction de la pauvreté. Certains projets comporteraient des indicateurs supplémentaires, par exemple, pour mesurer les conséquences des achats locaux sur les marchés locaux. Les enquêtes de référence s'étaient généralisées; toutes les opérations d'urgence et les interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) étaient précédées par des analyses des besoins. Lorsqu'il serait difficile d'attribuer précisément les résultats, on pourrait toujours mentionner que le PAM y avait contribué. Dans un souci de réduire les coûts, le PAM utilisait les informations provenant d'enquêtes menées par d'autres ou faisait des extrapolations à partir de résultats d'échantillons.

27. Le Conseil a demandé au Secrétariat de faire le point sur le Cadre de résultats stratégiques et sa mise en œuvre à sa première session annuelle de 2010, ainsi que sur les enseignements tirés pendant la mise en œuvre sur le terrain.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Quatrième rapport sur l'état de la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (2009/EB.1/6)

28. Le Secrétariat a présenté le Quatrième rapport sur l'état de la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009 avec le Complément d'information au troisième rapport, ainsi que des renseignements concernant le Fonds général et le produit des placements, demandés par les membres du Conseil d'administration pendant la récente consultation informelle. Ces documents avaient été examinés par le Comité financier de la FAO et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB). Ces deux comités avaient accueilli avec satisfaction le complément d'information ainsi que les renseignements et commentaires fournis par le Secrétariat en réponse à leurs questions et préoccupations; leurs suggestions seraient désormais incorporées dans les mises à jour du rapport.
29. Le quatrième rapport présentait la situation au 30 novembre 2008. Les besoins relatifs à 2009 avaient diminué de 948 millions de dollars par rapport aux chiffres indiqués dans le troisième rapport, essentiellement en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires. Toutefois, un supplément de 449 millions de dollars correspondant aux nouveaux besoins opérationnels avait porté le Programme de travail à 10,85 milliards – sans compter les 80 millions de dollars prévus pour des projets plus récents, comme celui de Gaza. Les moins-values des placements, qui avaient atteint 20 millions de dollars en 2008, avaient été resituées dans le contexte des plus-values supérieures à 300 millions de dollars enregistrées pendant les quatre exercices biennaux précédents, et imputées à la part non affectée du Fonds général; ces pertes, ainsi que les pertes à long terme liées aux engagements au titre des prestations dues au personnel, avaient été jugées raisonnables par le Comité d'audit. Le PAM avait révisé sa stratégie de placement afin de mieux protéger ses actifs, notamment: i) en réduisant son portefeuille de placements à court terme; ii) en appliquant des directives de placement plus prudentes; iii) en passant à des obligations garanties par l'Etat; et iv) en augmentant le solde des comptes du marché monétaire. Les chiffres définitifs pour 2008 seraient présentés dans les états financiers vérifiés à la session annuelle du Conseil d'administration en juin 2009.

30. Le Conseil d'administration s'est déclaré satisfait de la précision des renseignements fournis, souhaitant que les futurs rapports maintiennent le même degré de précision, et a encouragé la poursuite du dialogue sur le Plan de gestion. Les membres ont aussi félicité le PAM d'avoir adopté une approche plus prudente en matière de placements; ils ont demandé des informations sur les tendances et des justifications plus circonstanciées au sujet de certaines priorités financées par le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP). Ils ont encouragé le PAM à poursuivre la recherche de sources et de mécanismes de financement de type nouveau et noté le soutien accru des bailleurs de fonds du secteur privé; un engagement à plus long terme des donateurs était important pour permettre au PAM de tirer parti d'options moins coûteuses. Les membres étaient d'avis qu'une plus grande transparence et une meilleure communication permettraient au Conseil d'administration de mieux comprendre et soutenir le Plan de gestion. Il a été demandé au Secrétariat de fournir des informations sur les prévisions concernant notamment les besoins en personnel, les tendances des prix, les variations de coûts dues à l'utilisation de produits alimentaires prêts à consommer et l'impact probable de la crise financière mondiale. Le Conseil d'administration a également noté les commentaires du CCQAB et du Comité financier.
31. Dans sa réponse, le Secrétariat s'est déclaré relativement confiant au sujet des projections, qui lui semblaient réalistes, et comptait sur l'amélioration des résultats des placements en cours d'année. Il a précisé que: i) l'augmentation des coûts opérationnels était fondée sur des révisions budgétaires approuvées concernant les programmes en cours; ii) des détails concernant les opérations figuraient dans les descriptifs de projet tandis que les comparaisons de coûts avec les années précédentes et autres détails apparaissaient dans le Rapport annuel sur les résultats; et iii) la diminution des coûts permettait d'étendre la couverture des programmes. S'agissant des priorités en matière de dotation en personnel, la fonction d'évaluation avait reçu un appui supplémentaire de 1 million de dollars au titre du budget AAP; le succès remporté auprès du secteur privé était le fruit des activités de sensibilisation déployées par le personnel chargé de la mobilisation de fonds et de la communication. Des modèles seraient explorés en vue d'inclure un budget pour les urgences imprévues dans le Plan de gestion. À l'avenir, les plans de gestion fourniraient des chiffres annuels, l'application des normes IPSAS exigeant la comparaison entre les montants provisionnés et les dépenses effectives sur une base annuelle. Le Secrétariat s'est déclaré prêt à fournir des informations aussi détaillées que celles préparées pour la présente session et à favoriser le dialogue avec le Conseil d'administration concernant les futurs rapports sur l'état de la mise en œuvre du Plan de gestion.

Mandat du Comité d'audit du PAM (2009/EB.1/7)

32. Le Président a présenté le document d'information du Commissaire aux comptes concernant le mandat du Comité d'audit du PAM, dans le contexte des mesures prises par le PAM et le système des Nations Unies pour améliorer les mécanismes de gouvernance. Le Bureau du Conseil d'administration travaillait sur cette question depuis un certain temps et avait demandé l'établissement de ce rapport. Le document avait été examiné par les membres du Conseil lors d'une consultation informelle ainsi que par le CCQAB et le Comité financier de la FAO. Le Commissaire aux comptes a commenté le document en soulignant l'importance d'une fonction d'audit indépendante, basée sur des principes et un mandat. Le PAM étant déjà doté d'un Comité d'audit, les recommandations du Commissaire aux comptes se référaient aux meilleures pratiques et indiquaient les changements nécessaires pour garantir l'application de ces pratiques au sein du Comité. En particulier, ce dernier deviendrait indépendant du Secrétariat et serait responsable devant le Conseil et le Directeur exécutif, en leur fournissant des avis spécialisés indépendants.



L'obligation redditionnelle et la transparence au sein du PAM s'en trouveraient renforcées, de même que l'intégrité et la crédibilité de ses structures de gouvernance.

33. Le Conseil s'est félicité de cette mesure, qui allait dans le sens d'une amélioration de la gouvernance et des contrôles internes au sein du PAM. L'avis impartial du Comité d'audit serait un outil de gestion des risques à la disposition du Directeur exécutif et fournirait au Conseil une opinion indépendante sur l'efficacité des interventions du Programme. Certains membres ont sollicité l'approbation du mandat proposé afin de le mettre en œuvre dès que possible tandis que d'autres ont estimé que des éclaircissements étaient nécessaires et que le mandat devrait être révisé à la lumière des commentaires du Conseil. Les membres ont souligné la nécessité, pour le Comité d'audit, de soumettre régulièrement des rapports et d'œuvrer dans un respect absolu des règles de confidentialité.
34. Le Commissaire aux comptes a fait valoir qu'il n'existait pas une seule approche possible. Certaines des questions posées par le Conseil trouvaient une réponse dans le rapport ou dans le projet de mandat; l'efficacité d'un Comité d'audit relevait en partie de sa capacité d'autoévaluation et du contrôle de son propre mandat. La durée du mandat des membres devrait être limitée afin de préserver leur capacité critique vis-à-vis des procédures. En faisant au Conseil un compte rendu approprié des rapports de vérification interne et externe des comptes, les comités d'audit contribuaient à la transparence tout en protégeant la confidentialité.
35. Après une série de consultations, les débats ont repris et le Conseil a demandé que le projet de mandat révisé contienne les aspects suivants: i) le Comité serait chargé d'examiner les rapports rédigés dans le cadre de l'audit interne et externe; ii) l'expression "utilisation des ressources" serait supprimée des paragraphes 1 et 2 b); iii) le renouvellement du mandat des membres du Comité ne serait pas automatique mais soumis à une évaluation de leur contribution lors du premier mandat; iv) les membres seraient autorisés à participer par vidéoconférence à condition que les membres effectivement présents, dont obligatoirement le Président, soient assez nombreux pour atteindre le quorum; v) la fonction de secrétariat du Comité devait être remplie par un membre du personnel du PAM étranger à la vérification interne des comptes; vi) la participation du personnel du PAM aux réunions du Comité se ferait sur invitation du Président du Comité, vii) le Conseil devait approuver la nomination des membres du Comité sur proposition du Directeur exécutif; viii) le Commissaire aux comptes devait résumer les critères de sélection des membres du Comité dans le mandat; et ix) la représentation géographique équitable au sein du Comité devait être dûment prise en compte. Le Conseil a également demandé au Secrétariat de fournir, en consultation avec le Comité d'audit, une analyse et une recommandation sur la question des honoraires des membres du Comité d'audit. Les nouvelles dispositions du mandat seraient appliquées lors de la nomination des nouveaux membres du Comité au fur et à mesure du remplacement des membres sortants. Les anciens membres de missions permanentes ou du Secrétariat du PAM ne devaient pas être nommés au Comité dans un délai de deux ans suivant la cessation de leurs fonctions. Enfin, un bilan d'expérience du Comité d'audit serait analysé et présenté au Conseil à sa session annuelle de 2010.
36. La Directrice exécutive s'est déclarée satisfaite des activités du Comité d'audit et convaincue que le Conseil en recueillerait aussi les avantages. Doté d'un Comité d'audit fonctionnant selon le mandat révisé, le PAM continuerait d'être à l'avant-garde des meilleures pratiques de gouvernance et de contrôles internes au sein du système des Nations Unies.

Nomination du Commissaire aux comptes (2009/EB.1/8)

37. Le Secrétariat a présenté ce point qui visait l'alignement de la procédure de nomination du Commissaire aux comptes du PAM sur celles d'autres institutions des Nations Unies, dans le cadre de l'harmonisation des règlements financiers.
38. Le Conseil s'est déclaré favorable à une procédure de mise au concours pour la sélection d'un Commissaire aux comptes et a approuvé la proposition. La plupart des membres sont convenus de n'inviter à participer que les organismes publics de vérification des comptes au niveau national; un membre a regretté que la procédure ne soit pas étendue aux cabinets d'audit du secteur privé.
39. Le Secrétariat a noté les commentaires du Conseil et précisé que l'actuel Commissaire aux comptes serait considéré comme éligible dans le cadre du prochain processus de sélection.

Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux normes IPSAS et sur le système WINGS II et réponse du Secrétariat du PAM (2009/EB.1/9)

40. En présentant ce rapport, le Commissaire aux comptes a souligné que l'adoption des normes IPSAS était un élément important de la réforme des Nations Unies. Le PAM se proposait d'être le premier organisme des Nations Unies à appliquer ces normes internationales. La conformité aux normes IPSAS entraînerait l'amélioration de la qualité des rapports financiers, une gestion financière plus efficace, une transparence accrue et des décisions mieux informées. Le calendrier de mise en œuvre était serré et le Secrétariat s'occupait des questions restant à résoudre. L'exploitation des "essais à blanc" menés de janvier à septembre 2008 servait à renforcer les capacités d'application des normes IPSAS au sein du PAM. Les recommandations du Commissaire aux comptes devaient être considérées comme une contribution constructive à la création d'un environnement parfaitement conforme aux normes IPSAS tout en gérant les importants changements requis. Un élément important du passage aux normes IPSAS était la mise à niveau de WINGS II.
41. Le projet WINGS II avait connu des retards de mise en œuvre, avait vu sa portée revue et corrigée, et son coût s'accroître de 39 à 56,5 millions de dollars. L'opinion du Commissaire aux comptes était que la mosaïque des anciens systèmes en vigueur au PAM avait rendu le processus d'établissement de rapports financiers conformes aux normes IPSAS plus fragile, plus problématique et plus lent que si le système WINGS II avait été parfaitement opérationnel.
42. S'agissant des normes IPSAS, le Secrétariat a accepté toutes les recommandations du Commissaire aux comptes et a informé le Conseil que des mesures avaient déjà été prises pour commencer à les appliquer intégralement. Au sujet de WINGS II, le Secrétariat était conscient de la nécessité de rendre le système opérationnel le plus rapidement possible mais mettait en garde contre une mise en œuvre prématurée. Lancer le système avant d'avoir terminé tous les essais requis était en effet plus risqué que de reporter temporairement la mise en service. Le Secrétariat a accepté la recommandation visant à quantifier les économies et les avantages liés à la mise en œuvre de WINGS II. Tout en prévoyant une chute de productivité après la phase de lancement, le Secrétariat s'est déclaré confiant dans le fait, qu'en moins d'un an, WINGS II produirait des avantages considérables. Une évaluation de base serait effectuée juste avant la mise en service et un premier bilan serait réalisé en 2010.

43. Le Conseil a accueilli favorablement le document et apprécié les efforts déployés par le Secrétariat pour mettre en œuvre les normes IPSAS. Les membres du Conseil se sont félicités des améliorations ainsi apportées à la gouvernance et aux contrôles internes. Le Secrétariat a répondu aux questions concernant les normes IPSAS, notamment les coûts et le calendrier de mise en œuvre, l'état de préparation et la coopération avec d'autres institutions du système des Nations Unies.
44. Certains membres ont demandé si le PAM envisageait de changer de fournisseur de logiciel, quel serait le coût des solutions envisagées et si les prestataires seraient pénalisés en cas de non-respect des termes du contrat. D'autres ont exprimé leur inquiétude face aux retards prévus dans le déploiement de WINGS II, invitant instamment le Programme à incorporer rapidement les fonctions manquantes. Les membres du Conseil ont demandé des éclaircissements sur la chaîne de responsabilités concernant la mise en service de WINGS II, les échéances et les coûts afférents aux fonctions différées et une estimation des économies qui seraient réalisées grâce au nouveau système.
45. Répondant aux membres du Conseil, le Commissaire aux comptes a noté qu'il importait de spécifier la base comptable et signalé qu'il suffisait de préciser dans le règlement financier que les écritures comptables étaient fondées sur les normes IPSAS. Il a noté que les processus à l'étude comportaient inévitablement des coûts sans pour autant laisser craindre un impact négatif sur les opérations.
46. Concernant WINGS II, le Secrétariat a souligné que le système serait activé d'ici la mi-2009 sans dépasser le budget alloué par le Conseil. Le Secrétariat a également souligné que le système provisoire d'évaluation des stocks était bien plus performant que la procédure manuelle et qu'il pouvait être utilisé indéfiniment dans certains petits bureaux où la connectivité était médiocre. La version personnalisée du logiciel du PAM n'était plus fournie par SAP, mais WINGS II fonctionnerait sur la base d'une version plus récente et les mises à niveaux futures seraient plus faciles à réaliser.

RAPPORTS D'EVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Nicaragua 10700.0 et de l'opération d'urgence/intervention immédiate 10695.0 (2009/EB.1/10)

Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Madagascar 10442.0 (2009/EB.1/11)

47. En présentant ces deux évaluations, la Directrice du Bureau de l'évaluation (OEDE) a noté qu'elles avaient été effectuées dans le cadre du Système d'assurance qualité des évaluations mis en place en 2008 pour garantir l'application systématique des bonnes pratiques en la matière. Les évaluations des opérations de petite envergure étaient précieuses pour les bureaux de pays concernés, qui pouvaient en tirer des enseignements et améliorer les interventions futures. L'examen de ces deux évaluations pendant la même réunion a également permis de comparer une opération d'urgence et une IPSR. Les deux évaluations avaient constaté qu'il fallait fixer des objectifs très clairs, utiliser les mêmes indicateurs de résultats et renforcer les systèmes de suivi; le fait d'avoir pu atteindre plus de bénéficiaires que prévu sans dépasser les quantités de vivres prévues à l'origine pouvait être vu comme un exemple d'utilisation optimale des ressources mais pouvait avoir d'autres conséquences en termes d'efficacité.
48. Il ressortait de l'évaluation des interventions au Nicaragua que les deux opérations étaient adaptées à la situation, reposaient sur des objectifs clairs et étaient conformes au



mandat du PAM et aux plans du Gouvernement et des Nations Unies. L'évaluation avait montré que l'élément logistique était particulièrement réussi; la création d'avoires était également jugée satisfaisante mais l'efficacité de l'élément nutritionnel était encore incertaine.

49. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport succinct et a félicité le bureau de pays d'avoir mis l'accent sur l'alignement avec les politiques du Gouvernement et des donateurs et avec les objectifs stratégiques du PAM. Les membres du Conseil ont invité instamment le PAM à assurer un suivi rigoureux des recommandations, surtout dans le domaine des achats locaux et de la participation des autorités locales aux activités de programmation. Les membres du Conseil ont également appelé à la prudence car des interventions prolongées à plus grande échelle, menées en collaboration avec d'autres partenaires, s'avéreraient nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels chroniques des populations et pour faire face aux catastrophes naturelles attendues au Nicaragua et dans toute la région. Ils ont approuvé la recommandation relative à l'utilisation d'indicateurs indirects le cas échéant et ont noté, à propos des rations, qu'il importait de pondérer l'aspect purement quantitatif en introduisant des critères qualitatifs; des éclaircissements ont été demandés au sujet des consultations avec les partenaires à propos des rations. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la suspension d'une IPSR pendant les opérations d'urgence: les membres du Conseil ont vivement insisté sur le fait que les besoins d'urgence ne devraient pas prendre le pas sur les opérations en cours. Certains membres du Conseil ont invité instamment le PAM à élargir l'éventail de ses partenaires pour veiller à tirer parti de toutes les compétences disponibles et pour que les évaluations futures fournissent une analyse plus complète de l'efficacité du PAM à répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles. La nécessité d'améliorer la collecte des données au niveau des effets directs a été notée et il a été recommandé d'améliorer les activités de suivi, qui seraient financées par le budget AAP.
50. Le Secrétariat a remercié le Conseil de ses commentaires, qui seraient étudiés attentivement, et a fait observer que, face aux risques connus d'ouragans, des exercices réguliers de préparation aux situations d'urgence se déroulaient dans la région. L'application des recommandations de l'évaluation ne poserait pas de difficultés notoires. OEDE étudiait la possibilité d'effectuer des évaluations en temps réel pour mieux couvrir les interventions d'urgence. Concernant la problématique hommes-femmes, les directives en matière d'évaluation exigeaient déjà de mettre l'accent sur cette question; restait à obtenir leur mise en pratique par les équipes d'évaluation. La coordination et le suivi des mesures prises par le Secrétariat pour donner suite aux recommandations des évaluations seraient assurés par la nouvelle Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle.
51. L'évaluation de l'IPSR 10442.0 Madagascar avait été demandée par le bureau de pays. L'IPSR avait été conçue comme un mécanisme permettant de faire face aux crises récurrentes qui sévissaient à Madagascar plus rapidement que ne l'auraient fait des opérations d'urgence répétées; l'évaluation a constaté que l'IPSR avait réussi à remplir son double objectif, à savoir protéger des vies dans les situations d'urgence et renforcer la résistance aux chocs. Les estimations des effectifs de bénéficiaires et des besoins en ressources s'étaient avérées exactes, malgré les incertitudes attachées à la phase de conception. Le ciblage des activités était satisfaisant en termes de couverture géographique et de cohérence avec les évaluations des besoins et les politiques gouvernementales. Les rations étaient adéquates et les interventions étaient suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution des besoins. Les objectifs de l'IPSR étaient toutefois très généraux et peu adaptés au suivi des réalisations. Les synergies avec le programme de pays du PAM étaient insuffisantes. La conception de l'IPSR a également été compliquée par la volonté de traiter



aussi bien les urgences subites ou que les urgences à évolution lente dans différentes régions de Madagascar. La logistique était satisfaisante mais les stocks de vivres repositionnés et non utilisés avaient posé un dilemme. L'IPSR avait contribué à la réduction des dépenses alimentaires des ménages et au taux de malnutrition infantile ainsi qu'à la stabilisation des prix. L'objectif de redressement des activités Vivres contre travail (VCT) était plus difficile à évaluer car ces interventions s'étaient concentrées sur l'amélioration à court terme des avoirs plutôt que sur la création d'infrastructures.

52. Tout en reconnaissant que l'IPSR contribuait à réaliser les objectifs fixés et à réduire le nombre d'opérations d'urgence nécessaires dans un pays sujet à des chocs récurrents, le Conseil a souligné les enseignements qui pourraient être tirés de cette expérience pour concevoir de futures IPSR, à savoir: la nécessité de définir des objectifs mesurables, c'est-à-dire pas trop généraux; de renforcer la collecte des données; de mettre au point des méthodes de calcul permettant de prévoir avec précision le nombre de bénéficiaires; et de résoudre les problèmes posés par le positionnement stratégique des stocks de vivres. L'évaluation n'avait pas permis d'établir clairement si l'IPSR avait contribué au redressement à long terme. Les membres ont encouragé le PAM à renforcer ses partenariats avec les ONG, notamment en leur assurant des remboursements adéquats. Une augmentation budgétaire de 13 à 29 millions de dollars rendait difficile toute considération concernant la gestion financière de l'IPSR. Le Conseil a invité le PAM à appuyer plus activement les efforts des donateurs pour améliorer les systèmes d'alerte rapide.
53. Le PAM s'est engagé à tenir compte de ces observations dans la planification de ses futurs projets. Un prochain audit des opérations du PAM à Madagascar étudierait l'augmentation budgétaire de l'IPSR, permettant ainsi d'évaluer la gestion financière de l'opération. OEDE s'efforçait systématiquement de sélectionner une équipe d'évaluateurs réunissant la plus large gamme possible de compétences mais, dans un souci d'économie, il était nécessaire d'opérer des choix en s'en tenant aux principales exigences techniques des projets.

PRESENTATIONS REGIONALES — AFRIQUE DE L'OUEST; AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE; SOUDAN

54. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest (OMD) a constaté qu'en dépit des prévisions de bonnes récoltes, les prix du sorgho, du maïs et du riz étaient restés élevés. Les gouvernements avaient déjà introduit des mesures protectionnistes pour tenter de constituer des réserves alimentaires. Les revenus liés aux transferts de fonds, dont dépendaient de nombreux ménages, étaient en régression, et la baisse de la demande pour des produits tels que le coton et l'huile de palme menaçait les moyens de subsistance. Les conflits étaient un obstacle au développement et mettaient le personnel humanitaire en situation d'insécurité. Le Directeur régional a évoqué l'instabilité en République centrafricaine, qui augmentait l'insécurité alimentaire; l'action menée par le PAM en faveur des réfugiés au Cameroun, aux côtés de ses partenaires et des gouvernements; la situation en Guinée à la suite du récent coup d'État; et la baisse du produit intérieur brut (PIB) au Libéria. L'action du PAM dans la région a aidé les gouvernements à prévenir la violence due au mécontentement des jeunes privés d'emploi. La région connaissait d'autres difficultés, dont les ravageurs, les inondations et la sécheresse. Le PAM a concentré son action sur la protection des vies humaines, la lutte contre la malnutrition, le VIH et la tuberculose, la construction d'infrastructures et la maîtrise de l'eau, et les programmes Vivres contre travail pour la plantation d'arbres.



55. Le Directeur régional pour l'Afrique australe, orientale et centrale (OMJ) a attiré l'attention du Conseil sur les enjeux auxquels la région était confrontée, parmi lesquels la crise financière mondiale, la flambée des prix alimentaires, les conflits et un nombre croissant de catastrophes naturelles liées aux changements climatiques. Le PAM aidait les gouvernements de la région à concevoir des filets de sécurité en mettant en place des programmes SMART pour améliorer la résilience des ménages et des communautés. Les activités comprenaient, entre autres, l'augmentation des achats locaux et régionaux, et l'alimentation scolaire. L'initiative "Achats au service du progrès" permettait aux agriculteurs d'augmenter leur production céréalière et d'être compétitifs sur les marchés locaux. Dans les cas où la disponibilité des denrées alimentaires n'était pas problématique, les programmes de transferts monétaires ou de bons d'alimentation dynamisaient les marchés. Des projets étaient en cours pour réduire les dégâts environnementaux et réhabiliter les terres dégradées en utilisant des programmes de collecte de l'eau et de gestion des terres pour renforcer les moyens de subsistance. Au Kenya, la situation nutritionnelle des réfugiés vivant dans des camps s'améliorait grâce à la distribution de micronutriments sous forme de poudre et de poisson séché. Dans la région, la diminution des envois de fonds avait de graves répercussions sur la sécurité alimentaire des familles qui en dépendaient. De nouvelles opérations d'urgence seraient nécessaires pour faire face au nombre croissant de personnes indigentes. Dans la corne de l'Afrique, les conflits, la hausse des prix, la maladie, le déclin des échanges, les déplacements et les pressions sur les ressources en terres et en eau avaient aggravé la faim et la malnutrition. Selon les estimations, 60 millions de personnes nécessiteraient une aide alimentaire en 2009. Les conflits entraînaient d'importants déplacements de populations en République démocratique du Congo, en Ouganda et dans les pays voisins. Dans la région des Grands Lacs, il était élaboré des plans interinstitutions pour renforcer la sécurité alimentaire et s'attaquer à un ensemble de questions hautement complexes touchant une immense zone géographique. Au Zimbabwe, un grand nombre de familles en étaient réduites à prendre un seul repas par jour et le nombre de personnes vulnérables nécessitant une aide alimentaire et nutritionnelle était en progression. Le PAM avait prévu de porter secours à 5,1 millions de bénéficiaires au début de 2009, mais se heurtait au déficit de financement de ses opérations, qui s'élevait à 65 millions de dollars. Le PAM fournissait également des services de transport et d'entreposage aux organisations intéressées qui apportaient une aide aux malades du choléra.
56. Le Directeur régional pour le Soudan (OMS) a noté qu'au Darfour le PAM réévaluait sa stratégie d'intervention depuis que la situation dans les camps de réfugiés s'était stabilisée, avec la création de marchés et d'activités destinées à renforcer les moyens de subsistance. La sécurité alimentaire s'était améliorée, mais restait précaire. Les envois de fonds, qui constituaient une source importante de revenus, étaient en diminution. Le PAM prévoyait de renforcer le suivi des populations rurales pour améliorer le ciblage, et de réexaminer la taille et la composition des rations ainsi que le système des cartes de rationnement. Parmi les défis à relever en 2009, le Directeur régional a cité la recherche de fonds pour venir en aide aux combattants démobilisés et l'insécurité des conditions de travail des agents du PAM face à la menace des groupes armés. Le PAM avait recours aux achats locaux dans la mesure du possible et travaillait en collaboration avec le Gouvernement pour contrôler les prix. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), dont dépendaient de nombreux organismes pour avoir accès aux populations, étaient financés uniquement à hauteur de 27 pour cent, et le PAM avait été obligé d'augmenter les tarifs applicables aux usagers.
57. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les analyses approfondies fournies par les Directeurs régionaux. Les membres du Conseil ont pris note des contributions

considérables de certains donateurs aux opérations menées au Soudan, dont bénéficiaient 4 millions de personnes, et se sont réjouis de la décision de renforcer les achats locaux, ce qui pourrait aider à la mise en place d'une réserve céréalière stratégique. Plusieurs membres ont rappelé qu'il importait de protéger les producteurs alimentaires dans les zones en proie à l'insécurité. Une question a été soulevée quant aux effets du sida sur les opérations dans la région. D'autres membres ont demandé des éclaircissements sur l'utilisation du CERF et d'autres mécanismes de financement. Les membres du Conseil se sont félicités que des activités de développement telles que la collecte de l'eau, l'aménagement de terrasses et les plantations soient menées à bien dans de nombreux endroits.

58. Dans sa réponse aux questions du Conseil, le Directeur régional d'OMJ s'est engagé à revenir ultérieurement sur la question du sida. Il a été noté que les activités menées au Soudan avaient été financées par le CERF à hauteur de 25 millions de dollars en 2008; les chiffres pour 2009 n'étaient pas encore disponibles. Le Directeur régional pour le Soudan a souligné une nouvelle fois que l'amélioration des mécanismes de subsistance et des conditions de vie dans les camps demeuraient précaires. Les facteurs indispensables à la résolution des problèmes au Soudan étaient la sécurité, la volonté politique et la réconciliation.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE

Interventions prolongées de secours et de redressement - Kenya 10666.0 (2009/EB.1/12)

Interventions prolongées de secours et de redressement - Ouganda 10121.3 (2009/EB.1/13)

59. S'excusant pour le retard des documents, le Secrétariat a expliqué que ces derniers avaient été retirés de la procédure d'approbation et étaient présentés uniquement pour examen. Il a donné l'assurance au Conseil que le nécessaire serait fait pour que cette situation ne se représente pas. Le Secrétariat a proposé que les commentaires du Conseil, ainsi que les observations communiquées par écrit avant la fin février 2009, soient incorporés aux documents, qui seraient alors soumis au Conseil pour approbation par correspondance, en conformité avec la procédure établie. Dans le cas de l'IPSR Kenya, le document révisé prendrait en compte les résultats d'une évaluation en cours à l'heure de la réunion du Conseil d'administration.
60. Le Directeur régional (OMJ) a présenté les deux documents en soulignant qu'ils avaient été conçus avec les parties prenantes, qu'ils étaient ciblés au niveau géographique, tenaient compte de la problématique hommes-femmes, présentaient un bon rapport coût-efficacité et utilisaient des interventions SMART. L'IPSR Kenya reposait sur une triple stratégie: i) aider le Gouvernement à élaborer une stratégie de protection sociale en faveur des groupes vulnérables, parmi lesquels les femmes, les orphelins et les autres enfants vulnérables; ii) apporter des secours pour sauver des vies et protéger les moyens de subsistance; et iii) développer la résilience aux chocs en appuyant la création d'avoirs pour les ménages et les communautés (composante Redressement). L'IPSR Ouganda, pour sa part, visait à sauver des vies parmi les personnes déplacées et les réfugiés grâce à des distributions de rations générales, l'utilisation novatrice de transferts monétaires saisonniers, des apports complémentaires aux partenaires, des approches à assise



communautaire et des programmes d'alimentation supplémentaire et thérapeutique. Le PAM utiliserait dans la mesure du possible des produits alimentaires disponibles sur les marchés locaux.

61. Les membres du Conseil ont déploré que le retard des documents ne leur ait donné que très peu de temps pour les étudier. Il a été noté qu'aux termes du Règlement intérieur du Conseil, les documents devaient normalement être soumis aux membres du Conseil quatre semaines avant le début de la session du Conseil. Les membres ont demandé que, durant la session en cours, il soit convenu d'un mécanisme leur permettant de faire part de leurs observations et d'approuver les opérations. Dans le cas de l'Ouganda, le Conseil a exprimé le souhait d'examiner l'ensemble du portefeuille d'activités en Ouganda, qui comprenait l'IPSR 10121.3, le projet de programme de pays et l'opération d'urgence.
62. Concernant l'IPSR Kenya 10666.0, les membres du Conseil ont pris note de la forte implication du Gouvernement et de l'expérience des partenaires opérationnels dans le pays. Les approches novatrices et peu coûteuses proposées dans le descriptif de projet ont recueilli l'assentiment général. Il a été demandé de plus amples informations sur les activités de collecte de l'eau. Les membres ont pris note de la proposition innovante consistant à recourir aux crédits d'émission de carbone et ont indiqué qu'il était essentiel de s'assurer que les communautés impliquées la comprenaient tout à fait bien. Les membres du Conseil ont recommandé d'éviter les doublons en s'assurant néanmoins de couvrir tous les domaines. Une question a été soulevée quant à la définition exacte des groupes de bénéficiaires. Certains membres ont suggéré de porter une plus grande attention aux besoins des femmes et de clarifier la stratégie de transfert des responsabilités pour améliorer la qualité de l'intervention.
63. Le Conseil a noté avec satisfaction que l'IPSR Ouganda 10121.3 avait été conçue pour appuyer l'action du Gouvernement, ce qui donnait une meilleure assise à la mise en œuvre et à la mobilisation des ressources. Les membres du Conseil ont également noté que l'IPSR était alignée sur l'Objectif stratégique 1 du PAM, le premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD 1) et la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes, et qu'elle reposait sur une participation communautaire, les femmes étant nombreuses à occuper des fonctions de responsabilité. Le Conseil a tout particulièrement pris note du recours à l'initiative "Achats au service du progrès", destinée à favoriser les achats locaux. Les membres ont fait observer qu'il fallait trouver une stratégie efficace pour résoudre les problèmes à l'origine des mouvements constants de personnes déplacées et de réfugiés.
64. Concernant l'IPSR Kenya, le Secrétariat a déclaré que les techniques de collecte de l'eau avaient été élaborées et testées au Sahel et avaient obtenu de bons résultats en termes de protection environnementale, d'amélioration des pâturages et de productivité agricole. Une stratégie de transfert des responsabilités serait élaborée au cours l'intervention, et prendrait en considération les questions de sécurité et les mécanismes de survie.
65. Concernant l'IPSR Ouganda, le Secrétariat a souligné qu'elle avait été conçue en collaboration avec les donateurs et les organismes des Nations Unies et qu'elle était conforme au Plan stratégique du PAM. Étant donné l'instabilité de la situation en Ouganda et l'intérêt exprimé par le Conseil et les partenaires d'intervenir en mettant en œuvre une nouvelle IPSR, il était essentiel que celle-ci débute dès que possible pour atteindre les objectifs fixés. Le Secrétariat a donné l'assurance au Conseil que tous les facteurs pertinents étaient examinés, et que l'évaluation de l'intervention serait réalisée conjointement avec les partenaires.

66. Le Conseil a pris note des deux documents et a prié le Secrétariat, à titre exceptionnel, de réviser les documents de l'IPSR à la lumière des commentaires du Conseil au cours de la session et de ceux soumis avant la fin de février 2009, ainsi que des discussions qui auraient lieu dans les semaines à venir dans le cadre de consultations informelles. Les deux IPSR seraient alors soumises pour approbation par correspondance. Le Conseil a souligné la nature exceptionnelle de la procédure et les décisions ont été modifiées en conséquence.

PRÉSENTATIONS RÉGIONALES — MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE; AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES; ASIE

67. Le Directeur régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (OMC) a noté que les prix des produits alimentaires et des carburants avaient doublé dans certains pays de la région, ce qui n'avait pas manqué d'affecter les plus vulnérables. La situation à Gaza était particulièrement critique. En dépit de toutes les difficultés, les fournitures d'urgence arrivaient à bon port, et 3 165 tonnes de denrées alimentaires avaient été distribuées. Le PAM organisait le transport des fournitures humanitaires essentielles, y compris pour d'autres organismes, à travers le Module de la logistique. Les futurs plans d'intervention à Gaza au sortir du conflit comprenaient l'appui à la reconstruction et à la régénération des terres agricoles, en partenariat avec la FAO. Le déficit de financement, qui s'établissait à 63,3 millions de dollars, posait néanmoins un problème majeur. Les donateurs ont instamment été priés de libérer des fonds pour cette opération. Au Kirghizstan et au Tadjikistan, les revenus provenant des envois de fonds avaient sensiblement chuté, et l'envolée des prix conjuguée au mauvais temps avait accru l'insécurité alimentaire. L'opération d'urgence au Kirghizstan ciblait 580 000 personnes en milieu rural. L'IPSR élargie Tadjikistan couvrait près de 1,2 million de personnes. Au Yémen, la hausse des prix alimentaires avait contribué à mettre en situation d'insécurité alimentaire 7,4 millions de personnes (soit une sur trois). Les inondations avaient touché 22 000 personnes supplémentaires. Le programme de pays Yémen venait en aide à 1,5 million de bénéficiaires, parmi lesquels des réfugiés somalis. L'opération d'urgence régionale apportait une aide à 750 000 Iraquiens déplacés dans leur pays et à 362 800 Iraquiens déplacés en Syrie. En Algérie, les réfugiés des camps de Tindouf bénéficiaient de programmes d'alimentation scolaire et recevaient des rations de secours. En Iran, des distributions générales de vivres étaient organisées dans 16 camps de réfugiés. En Géorgie, les distributions générales de vivres étaient associées aux transferts monétaires pour permettre aux familles d'acheter des denrées alimentaires dans le cadre d'un programme mené conjointement avec l'UNICEF et le HCR. Divers programmes novateurs étaient en cours ou en préparation dans la région, parmi lesquels des partenariats pour promouvoir la sécurité alimentaire et des projets de renforcement des capacités et de gestion de l'information.
68. Le Directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OMP) a déclaré que les perspectives pour 2009 n'étaient guère encourageantes. Les prix alimentaires demeuraient élevés car les améliorations constatées sur les marchés internationaux ne s'étaient pas répercutées sur les marchés locaux, alors que les effets de la crise financière mondiale, tels que l'accroissement du chômage et la diminution des revenus provenant des envois de fonds, aggravaient l'insécurité alimentaire. Il était à craindre que la chute du PIB ne provoque malnutrition, instabilité sociale et migration massive, ce qui conduirait à une diminution de l'investissement social et à une plus grande vulnérabilité aux crises et à la dénutrition. Les programmes menés par le PAM en partenariat avec les gouvernements couvraient 7,9 millions personnes. Les entrepôts de matériel destinés aux interventions

humanitaires des Nations Unies avaient permis de distribuer des vivres dans la région, et des accords de coopération étaient en cours d'élaboration pour lutter contre la faim et la malnutrition en renforçant les capacités des gouvernements. Le PAM augmentait la part de ses achats locaux en vue de booster les marchés et appuyait l'action des gouvernements, notamment en faveur de l'éducation des femmes, de l'alimentation scolaire, et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV). Le Programme avait besoin de 194 millions de dollars pour poursuivre ses activités et accroître l'assistance aux gouvernements.

69. Le Directeur régional pour l'Asie (OMB) a indiqué que le PAM avait pour objectif de fournir une aide alimentaire à 2,9 millions de personnes en Afghanistan en 2009. La sécurité du personnel était un enjeu important: 8 900 incidents ou atteintes à la sécurité avaient été enregistrés en 2008, qui avaient entraîné une diminution des affectations du personnel des ONG en Afghanistan; aucune amélioration n'était prévue pour 2009, en particulier en raison du déploiement prévu de nouvelles forces militaires internationales. Le PAM s'efforçait avec le Gouvernement de réduire les risques, par exemple en plaçant les convois alimentaires sous escorte policière, mais le personnel humanitaire restait la cible d'attaques. Le prix du blé avait augmenté de 60 pour cent en un an; une évaluation des risques au niveau national avait montré que 68 pour cent de la population avait difficilement accès à la nourriture et que l'insécurité alimentaire était en augmentation. L'IPSR Afghanistan se heurtait à un déficit de financement de 67 pour cent. Au Pakistan, le conflit dans la province de la Frontière du Nord-Ouest et la vallée de Swat contribuait à accentuer la vulnérabilité, et entraînait des risques d'attaques importants pour le personnel des Nations Unies. Rares étaient les personnes déplacées qui vivaient dans des camps, ce qui les rendait difficilement accessibles. L'urgence était de travailler en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour localiser et enregistrer les personnes déplacées. Selon les estimations, 7 millions de personnes avaient besoin d'aide, mais les programmes au Pakistan n'étaient financés qu'à hauteur de 32 pour cent. La volatilité de la situation à Sri Lanka avait entraîné des déplacements massifs, mais l'accès aux personnes déplacées dans le nord était encore limité. Des fonds étaient nécessaires pour répondre aux besoins de 1,2 million de personnes, les déficits de financement des programmes atteignant 88 pour cent. En République populaire démocratique de Corée, seuls 5 pour cent des 504 millions de dollars requis pour l'opération d'urgence avaient été financés. Le Gouvernement n'autorisait pas l'accès à un grand nombre de régions et seuls 2 millions de bénéficiaires, sur les 6,2 millions de personnes dans le besoin, avaient pu être atteints. Un ordre de priorités avait été établi parmi les bénéficiaires des rations alimentaires. Le personnel recruté sur le plan international était moins nombreux et des antennes avaient été fermées; des ruptures d'approvisionnement étaient inévitables.
70. La crise financière produisait des effets négatifs dans tous les domaines: hausse des prix alimentaires, diminution des envois de fonds et déclin des exportations. Les révisions budgétaires avaient pris en compte la diminution du prix de certaines denrées pour générer des espèces destinées à l'achat de produits alimentaires. Le PAM avait mis en place des partenariats pour élaborer des programmes pilotes en matière de sous-traitance et constituer des stocks de manière à éviter toute rupture d'approvisionnement. En Inde, le PAM s'employait avec les autorités d'Orissa à réduire les cas de fraude et d'abus dans le cadre des programmes d'aide alimentaire en utilisant des méthodes biométriques (pupille, empreintes digitales) pour identifier les bénéficiaires et les parties prenantes, et des codes barres pour identifier les ressources. D'autres États et pays ont exprimé leur intérêt au vu de l'importance des économies potentiellement réalisables.

71. Le Conseil a remercié les Directeurs régionaux de leur exposé détaillé de l'action menée par le PAM dans ces régions. Plusieurs membres du Conseil ont réitéré les appels d'urgence pour compléter le financement des opérations du PAM dans le Territoire palestinien occupé, où les conditions s'étaient gravement détériorées et où la restriction du nombre de points de passage vers Gaza constituait un problème majeur; ils se sont interrogés sur les effets potentiels des élections en Israël sur les opérations. L'approche novatrice du projet mené à Orissa a été saluée, et les membres du Conseil ont noté que le projet semblait se prêter à une mise à l'échelle, et pourrait être appliqué à d'autres pays; de plus amples informations ont été sollicitées. Certains membres ont demandé des éclaircissements sur les projets du PAM en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2009, notamment les activités de relèvement et de redressement en faveur des victimes de catastrophes naturelles, et le nombre de bénéficiaires prévus.
72. Dans sa réponse, le Directeur régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (OMC) a souligné qu'en dépit des ressources limitées, le PAM était résolu à poursuivre son action dans le Territoire palestinien occupé: il prévoyait d'ajuster ses programmes pour satisfaire les nouveaux besoins, renforçait ses activités de suivi et préparait de accords de partenariat avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour résoudre les problèmes d'accès. Les deux principaux handicaps étaient la pénurie de personnel et le défaut de financement. Le Directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a réaffirmé que la crise économique posait également un problème de sécurité alimentaire étant donné l'importance des revenus provenant des envois de fonds. Les deux défis à relever étaient la coopération entre les pays de la région pour mobiliser des ressources et le financement d'urgence des activités pour poursuivre les programmes en cours.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement — Tadjikistan 10603.0 (2009/EB.1/14)

73. Le Secrétariat a présenté l'augmentation budgétaire rendue nécessaire par la hausse des prix des carburants et des produits alimentaires. Le Tadjikistan avait été durement touché en 2008, les hausses des prix des denrées de base ayant parfois atteint 130 pour cent. Les mauvaises récoltes et les intempéries avaient mis à rude épreuve les ménages, qui parvenaient tout juste à survivre. La plupart d'entre eux avaient augmenté la part des dépenses consacrées à l'alimentation mais mangeaient moins, et beaucoup vivaient sur leurs réserves ou vendaient des actifs qu'ils ne pourraient reconstituer. La diminution des apports en fer, en protéines, en vitamines et en minéraux ne faisait qu'aggraver des régimes alimentaires déjà déséquilibrés et le nombre de candidats à l'émigration indiquait le sérieux de la situation. Un tiers de la population était en situation d'insécurité alimentaire, parmi laquelle 800 000 personnes en état d'insécurité alimentaire grave. Un appel éclair des Nations Unies avait été lancé en février 2008. Au cours de l'année écoulée, le PAM avait réalisé deux évaluations de la sécurité alimentaire sur l'ensemble du pays.
74. L'objet de l'augmentation budgétaire était de répondre aux besoins alimentaires toujours plus pressants et à l'accroissement du nombre de bénéficiaires, essentiellement dans le cadre de programmes d'alimentation scolaire et d'alimentation des groupes vulnérables, et



de prolonger l'IPSR jusqu'à la fin de 2009. D'autres prolongations pourraient être nécessaires dans les deux ou trois prochaines années, le PAM ne pouvant envisager de réduire ses programmes avant deux ou trois ans. L'IPSR se focalisait sur des activités de redressement: Vivres pour l'éducation, Vivres pour la santé, alimentation thérapeutique et supplémentaire, et alimentation en faveur des groupes vulnérables pour remédier à l'insécurité saisonnière, dont des rations à emporter pour les filles inscrites dans le secondaire au cours des périodes de soudure. Le Tadjikistan avait souffert d'un défaut de financement de la part des donateurs par le passé, mais cette situation avait commencé à s'améliorer en 2008.

75. Le Conseil a loué l'action menée par le PAM en faveur de la sécurité alimentaire au Tadjikistan, qui constituait un exemple de bonnes pratiques dont d'autres pourraient s'inspirer. Il a instamment prié le PAM de coordonner ses activités avec celles du FIDA, qui lançait un nouveau projet dans le pays, et lui a suggéré d'envisager de distribuer des espèces dans le cadre de ses futures interventions.
76. Le Secrétariat a remercié le Conseil de ses commentaires. La mise en œuvre du PNUAD au Tadjikistan progressait comme prévu. Le Bureau régional attendait avec intérêt de bénéficier de l'assistance technique offerte par un donateur pour des programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (2009/EB.1/15)

77. En présentant le document, le Secrétariat a souligné que le PAM entretenait d'excellents rapports avec le Corps commun d'inspection (CCI), qui était le seul organe de contrôle externe des Nations Unies. Les recommandations du CCI ont été présentées sous le format usuel, conformément à la pratique du PAM et du CCI. Les rapports et les notes du CCI intéressant le travail du PAM examinaient des questions relatives aux bureaux de liaison, aux progrès des organismes des Nations Unies vers la réalisation de l'OMD 6, aux Services communs des Nations Unies à Nairobi et à l'examen des UNHAS. Un seul rapport établi en 2008 a adressé une recommandation au Conseil d'administration du PAM; il s'agissait du rapport sur les bureaux de liaison.
78. Le Conseil a accueilli favorablement le document. Quelques membres ont demandé des éclaircissements quant à la date prévue pour l'application intégrale des recommandations, en particulier celles concernant la rationalisation de la présence sur le terrain et les lacunes des mécanismes de contrôle au sein des Nations Unies. Les membres du Conseil se sont félicités de la création d'un Bureau de la déontologie et ont demandé quand la formation obligatoire à la déontologie deviendrait une pratique courante au PAM. Certains membres ont proposé que les programmes d'ambassadeurs itinérants du PAM soient réexaminés afin d'en améliorer l'efficacité.
79. Dans sa réponse, le Secrétariat a assuré le Conseil que toutes les recommandations du CCI seraient examinées et mises en application dès que possible. Le PAM travaillait sur le thème de l'harmonisation avec le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (GNUE), mais la question était complexe et aucun calendrier n'avait été fixé. La formation à la déontologie au PAM débiterait au cours de 2009, et deviendrait un élément de perfectionnement obligatoire du personnel dans un proche avenir. Le manque de précision dans l'emploi des termes "ONUSIDA" et "Secrétariat d'ONUSIDA" dans le rapport du



CCI avait été soulevé dans la réponse rédigée conjointement par le secrétariat d'ONUSIDA et les dix organismes coparrainants. Concernant les lacunes des mécanismes de contrôle au sein du système des Nations Unies, le PAM avait mis en application la plupart des recommandations. Certaines actions récentes incluaient l'approbation d'un certain nombre de principes pour le mandat du Comité d'audit, et les conditions de la nomination du Commissaire aux comptes approuvé par le Conseil. L'évaluation au PAM demeurerait une fonction séparée dotée de son propre budget et relevant directement du Directeur exécutif. L'esprit des recommandations du CCI serait respecté. Les recommandations concernant la déclaration de la situation financière seraient intégralement appliquées en 2009. Une politique en matière de communication de l'information serait établie à l'intention du Conseil en 2009. Le Directeur exécutif avait limité la durée du mandat de l'Inspecteur général et Directeur de la Division des services de contrôle.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (2009/EB.1/17)

80. L'ancien Président du Conseil a présenté un rapport sur la réunion qui avait eu lieu en janvier 2009 pour examiner la sécurité alimentaire et l'harmonisation au sein des Nations Unies. Les discussions portant sur la sécurité alimentaire se sont canalisées sur la croissance démographique et l'urbanisation rapide, et sur l'effet de la flambée des prix alimentaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les discussions sur l'harmonisation ont porté principalement sur les processus opérationnels et le renforcement des capacités des États. Des études de cas au Tadjikistan et au Mozambique ont été également présentées. Un rapport commun de la réunion serait rédigé et coordonné par les présidents des Conseils et distribué aux membres.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMD	Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)
PIB	produit intérieur brut
OMJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
OMP	Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
OMB	Bureau régional de Bangkok (Asie)
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ONG	organisation non gouvernementale
OMC	Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
PNUAD	Plan-Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
CCI	Corps commun d'inspection
GNUE	Groupe des Nations Unies sur l'évaluation
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMS	Bureau régional pour le Soudan
FIDA	Fonds international de développement agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
OEDE	Bureau de l'évaluation
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
VCT	Vivres contre travail